

REGLEMENT CALENDRIER CORRESPONDANTS

Saison 2025-2026



INDRE ET LOIRE (37)

www.ufolep37.fr

Président : **Jérôme GIBEAUD**

✉ jgibeaud@ufolep.org

Délégué départemental : **Vincent NICOLSI**

10 Avenue de la République 37 300 Joué les Tours

☎ 02 47 66 92 11 ✉ ufolep37@yahoo.fr

✉ nicolosi.vincent.ufolep37@gmail.com

Assistante administrative et comptable : **Chloé BELLECULEE**

✉ cbelleculee@ufolep.org contact@ufolep37.fr

LOIR ET CHER (41)

www.cd.ufolep.org/loiretcher

Président : **Jean Alain LAVIGE**

☎ 06 74 91 42 00

✉ j-a.lavige@wanadoo.fr

Délégué départemental : **Kévin MARCHADIER**

✉ ufolep41@laligue41.org

Agent de développement : **Céline TALHA**

10 Allée Jean Amrouche BP 11003 41 010 Blois Cedex

☎ 02 54 43 86 65 ✉ ufolep41@laligue41.org

REGLEMENT DEPARTEMENTAL



ADMINISTRATIF

☞ *Tous les clubs doivent être affiliés à l'UFOLEP dans leur département respectif.*

☞ *Accepter ce règlement technique.*

☞ *Les pilotes doivent être licenciés.*

ASSURANCE

☞ *Chaque club doit être assuré pour ses manifestations, comme pour ses entraînements, les rencontres non officielles et les manifestations annexes (bals, fêtes...). Cette assurance doit également couvrir les bénévoles (responsabilité civile de l'association).*

☞ *Chaque adhérent doit être assuré à titre individuel (responsabilité civile et assurance individuelle)..*

MATERIEL

☞ *Vélo de bicross en bon état 20 pouces ou 24 pouces (Cruiser). Les extrémités du câble de frein et les embouts de guidon doivent être protégés. **Les pédales automatiques sont autorisées à partir de la catégorie 15/16 ans.***

☞ *Casque intégral en bon état obligatoire (les casques à mentonnière vissée ne doivent plus être utilisés), gants entiers, vêtements à manches longues et pantalons longs.*

Nous déconseillons vivement aux pilotes le port de pantalons de jogging à cause des risques d'accrochage avec le pédalier. Il est par contre fortement conseillé de porter des chaussettes qui couvrent la cheville .

☞ *Plaque lisible attachée sur le guidon du vélo. La fixation à l'aide de fil de fer est interdite.*

*Le numéro de plaque comportera **1** lettre et **1** numéro à deux chiffres maximum (ex. : X 99)
Cette identification lettre et chiffres sera d'une hauteur de **10 cm sur 5 cm de large, largeur du trait 1,5 cm.** **FOND BLANC ET CARACTERES NOIRS.** Dans le cas contraire le pilote sera classé dernier de la race. Il appartient aux présidents des clubs de rappeler de façon régulière ce point de règlement essentiel.*

**A l'organisateur et au commissaire de course de veiller
à la lisibilité des plaques.**

REGLEMENT DE COURSE

LES SECOURS

Définition de la structure de secours :

- ✖ 1 ambulance conseillée,
- ✖ 1 poste fixe comprenant de 3 à 4 personnes, identifiables par tous (secouristes) et une toile de tente. Les secouristes doivent être présents au milieu de la piste afin de garantir une meilleure réactivité.
- ✖ 1 médecin dans la mesure du possible,
- ✖ 1 point téléphonique (si utilisation d'un téléphone portable faire les 15 ou 18 pour appeler les secours).

Une liste de prestataires en matière de secours est jointe page 15

- ✖ pour mémo, les secouristes doivent être recyclés tous les deux ans.

ENGAGEMENTS DES PILOTES

Ils doivent parvenir au club organisateur le jeudi à 20 heures (au plus tard)

Il est rappelé aux clubs que la transmission des informations par fichier Excel est fortement recommandée.

La confirmation des engagements sera faite par un représentant de chaque club, afin de désengorger le secrétariat. Après 14 h 15 les pilotes non confirmés seront radiés de la manche.

En cas de modification des engagements, elle devra être communiquée au club organisateur la veille entre 18 heures et 20 heures, ou selon l'horaire précisé sur l'invitation.

COMPOSITION DES SERIES

Elle sera effectuée la veille de la compétition par le club organisateur.

Si peu de pilotes se trouvent inscrits dans une catégorie le club a le droit de les faire courir dans la catégorie supérieure mais ils seront classés respectivement dans leur catégorie d'origine pour faire le classement des points.

IL N'Y A PLUS D'INSCRIPTION LE JOUR DE LA COURSE

LES COULOIRS

Pour le départ après la grille tombée, il y a possibilité de changer de trajectoire de manière progressive et non brutale afin d'éviter la mise en danger des autres pilotes (chute).

Il est recommandé de tracer la délimitation du bord du terrain. Le changement de trajectoire dans la dernière ligne (fin du dernier virage jusqu'à la ligne d'arrivée) est interdite. Le pilote pourra être sanctionné par une rétrogradation à la dernière place de la course. D'autre part, les 2 roues du vélo devront obligatoirement être en contact avec le sol lors du franchissement de la ligne d'arrivée. En cas de manquement à cette obligation, le pilote pourra être rétrogradé à la dernière place de la course.

JEUX DE DRAPEAUX

*Rouge et vert pour le directeur de course
Jaune pour les commissaires de piste.*

Rappel de la signification des couleurs :

Jaune fixe : il y a une chute, lever le drapeau et appeler les secouristes.
Jaune agité : demande du commissaire de piste l'intervention du directeur de course.
Rouge : arrêt de la course ou fermeture de la piste.

ROLE DU DIRECTEUR DE COURSE

- *Il anime le briefing d'avant course avec les commissaires et les secouristes*
- *Il est le patron de l'épreuve.*
- *Sa décision est valeur absolue.*
- *Il est seul habilité à décider de l'arrêt d'une course.*
- *Il est seul habilité à interdire la participation d'un pilote s'il est en incapacité de participer.*

COMPOSITION DU JURY

- ✎ *1 directeur de course,*
- ✎ *Des commissaires de courses sur la base suivante : sur l'ensemble de la piste le premier commissaire doit voir le second, le second doit voir le troisième et ainsi de suite.*
- ✎ *4 juges à l'arrivée et un responsable classement – Par souci d'équité, il est fortement recommandé de faire des binômes de juges de clubs différents.*
- ✎ *2 personnes, **minimum**, pour assurer le secrétariat.*
- ✎ *1 animateur.*
- ✎ *1 donneur de départ.*
- ✎ *1 contrôle grille.*
- ✎ *1 personne en pré-grille.*

Chaque club s'engage à fournir deux membres du jury sur chaque épreuve régionale qui seront désignés nominativement sur le bordereau d'engagement. En cas d'impossibilité informer le club organisateur.

RÔLE DE L'ANIMATEUR

- ✧ Il est le relais de l'organisation ;
- ✧ Son animation se doit d'être dynamique, valorisante et impartiale ;
- ✧ Il fait partie intégrante de l'organisation technique.

COMPTAGE DES POINTS

- premier : 50 points,
- deuxième : 47 points,
- troisième : 45 points,
- quatrième et suivants : 1 point de moins (44, 43, 42...)

Les points seront cumulés à chaque course afin de faire un classement général à la fin de la saison.

RESULTAT DES COURSES

A l'issue de chaque manche, les résultats seront remis ou envoyés au responsable classement afin que celui-ci effectue le classement général. Celui-ci sera transmis après chaque manche aux clubs. En cas d'ex-æquo, le classement de la finale départagera les pilotes concernés.

LITIGE

✧ Premier cas :

Un pilote, présent sur le site, ne se présentant pas au départ sera classé dernier de la série.

✧ Deuxième cas :

En cas de mauvais comportements (geste antisportif), le commissaire avertit le directeur de course qui prend contact avec le pilote et le représentant du club et, en cas de contestation, avec la commission de discipline qui distribue les sanctions.

Toute réclamation faite par un pilote doit être signalée par son bras levé à la ligne d'arrivée et avant de quitter la piste. La présence du directeur de course et du commissaire de piste sera nécessaire pour résoudre le litige ainsi que la présence du président ou responsable du club.

Tout geste agressif avéré entraînera le déclassement du pilote

RECOMPENSES

Les récompenses du classement général du championnat interdépartemental Bicross UFOLEP seront prises en charge par le Comité Départemental UFOLEP d'Indre et Loire et du Loir Et Cher.

Trois participations seront nécessaires et une dans chaque département pour bénéficier de la récompense interdépartementale. *La participation à la finale n'est pas obligatoire.*

ORGANISATION DE LA COURSE



DEBUT

↳ Lors des essais la présence du poste de secours et la présence de commissaires sur la piste sont obligatoires.

2 Essais sans Grille et 2 essais avec Grille, Faire 2 groupes -12 ans et + de 12ans

↳ La manche débutera à 14 heures 30 .



REUNION AVANT COURSE

La réunion avant course doit être faite au plus tard à 14 h 15.

Participe à la réunion le directeur de courses, les commissaires de pistes, les secouristes et l'animateur.

Un rappel systématique sera fait sur l'utilisation des drapeaux



LES COURSES

Tous les pilotes effectueront trois courses par manche.

Chaque course se déroulera en fonction du nombre de pilotes engagés par catégorie .

En cas de non réalisation des trois manches à cause de condition météo ou autre raison la course sera annulée.



DEPARTS DES PILOTES

Donnés à l'aide de moyen mécanique quelconque disponible sur la piste (grille élastique, grille électrique ou feux tricolores).

Respecter le rythme du départ.

Le départ se fait suivant la procédure suivante formulée en français :

- prêt pilote !
- regardez les feux (si présence de feux tricolores) !
- 3 - 2 - 1 (en absence de feux tricolores).

⇒ Si boîte vocale, veuillez à ce que le volume soit suffisant.

Dans le cas où le départ devrait être formulé en anglais le club organisateur devra impérativement le préciser dans le dossier d'engagement transmis aux clubs participants au championnat départemental.

Pour les petites catégories, le pilote peut bénéficier d'un accompagnement, néanmoins aucune assistance ne sera autorisée pendant le cycle de départ.

Rappel : l'accompagnant maintient le pilote, Uniquement avec les jambes avec les mains dans le dos, il ne le pousse pas

nombre de pilotes	nombre de races	contenu des races					
		A	B	C	D	E	F
1	1	1					
2	1	2					
3	1	3					
4	1	4					
5	1	5					
6	1	6					
7	1	7					
8	1	8					
9	2	5	4				
10	2	5	5				
11	2	6	5				
12	2	6	6				
13	2	7	6				
14	2	7	7				
15	2	8	7				
16	2	8	8				
17	3	6	6	5			
18	3	6	6	6			
19	3	7	6	6			
20	4	5	5	5	5		
21	4	6	5	5	5		
22	4	6	6	5	5		
23	4	6	6	6	5		
24	4	6	6	6	6		
25	4	7	6	6	6		
26	4	7	7	6	6		
27	4	7	7	7	6		
28	4	7	7	7	7		
29	4	8	7	7	7		
30	4	8	8	7	7		
31	4	8	8	8	7		
32	4	8	8	8	8		
33	5	7	7	7	6	6	
34	5	7	7	7	7	6	
35	5	7	7	7	7	7	
36	5	8	7	7	7	7	
37	5	8	8	7	7	7	
38	5	8	8	8	7	7	
39	5	8	8	8	8	7	
40	5	8	8	8	8	8	

Chaque course interdépartementale comprend 3 manches.

Les pilotes doivent être mélangés aléatoirement à chaque manche afin de permettre ainsi que chaque pilote dans la mesure du possible roule avec des pilotes différents sur les autres manches.

A la fin des 3 courses de la journée, chaque pilote marque les points correspondant à sa place (voir détail des points page 6).

Un classement sera fait à chaque course et permettra de faire un classement général à l'issue des 5 courses du calendrier.

En cas d'ex-aequo et d'égalité parfaite entre 2 pilotes il faudra prendre celui qui est arrivé 1^{er} sur la dernière course.

Les récompenses du classement général interdépartemental Bicross UFOLEP seront réparties ainsi : chaque club fournira à celui qui organise la finale 3 coupes de tailles différentes pour les 3 premiers et les comités Ufolep 37 et 41 prendront en charge les récompenses du 4^{ème} au dernier pilote du classement général à l'issue des 5 manches. Le club organisateur prendra à sa charge les coupes restantes pour les catégories restantes.

Pour bénéficier de la récompense interdépartementale trois participations seront nécessaires dont au moins une course dans chaque département.

La participation à la finale n'est pas obligatoire.

IL FAUT UTILISER LE LOGICIEL QUI A ETE CREEE POUR FAIRE LE BRASSAGE DES RACES

Petit rappel important : « En cas d'ex-aequo et d'égalité parfaite entre 2 pilotes à l'issue du classement général final il faudra prendre celui qui a obtenu le meilleur résultat lors de la manche précédente.

Exemple de cas de figure qui peut arriver lors de l'établissement du classement d'un championnat (inter)départemental :

Paul de La Guerche et Lenny de Mont Près Chambord sont à égalité parfaite (227 points) au classement général final.

Afin de les départager, nous regardons lequel a réalisé le meilleur résultat lors de la dernière manche du championnat (exemple : manche finale à Pocé). Nous constatons que ces 2 pilotes ont inscrit chacun 4 points (Paul a fait 1-1-2 et Lenny 1-2-1). Ils sont donc toujours à égalité parfaite.

Nous allons maintenant regarder lequel a obtenu le meilleur résultat lors de la manche précédent la finale (exemple : 4^e manche à Mer).

- Premier cas : Lenny a obtenu un meilleur résultat (3^e à la manche de Mer, Paul 5^e), il est donc devant Paul au classement général final.
- Deuxième cas : les 2 pilotes ont obtenu exactement le même résultat à la manche de Mer, sont donc toujours à égalité parfaite. Nous allons donc regarder les résultats obtenus lors de la manche précédente (exemple : 3^e à Chanceaux), et ainsi de suite jusqu'à pouvoir les départager.
- Troisième cas : Lenny était présent lors de cette 4^e manche à Mer, mais pas Paul. On ne peut pas les départager en faveur de Lenny sous prétexte de l'absence de Paul, Lenny a pu lui aussi être absent lors d'une des manches précédentes. Nous allons donc les départager en regardant les résultats obtenus lors de la dernière manche à laquelle les deux ont participé. (Exemple : 3^e manche à Chanceaux).

Calendrier 2025-2026



DATES	MANIFESTATIONS	LIEUX
8 NOVEMBRE 2025	1ère manche du Championnat interdépartemental	CHANCEAUX SUR CHOISILLE
15 NOVEMBRE 2025	2e manche du Championnat interdépartemental	LA GUERCHE
28 MARS 2026	3e manche du Championnat interdépartemental	POCE SUR CISSE
20 JUIN 2026	4e manche du Championnat interdépartemental FINALE	MER

Catégories



Age au 31 décembre	GARÇONS	FILLES
6 ans et – / 7 ans	2019 et après	2018 et après
7 / 8 / 9 ans	2018 / 2017	2017/ 2016
9 / 10 / 11 ans	2016 / 2015	2015 / 2014
11 / 12 / 13 ans	2014 / 2013	2013 / 2012
13 / 14 / 15 ans	2012 / 2011	2011 / 2010
15 / 16 / 17 ans	2010/ 2009	2009/ 2008
17 / 18 – 24 ans	2008 / 2001	2007 / 2001
25 / 40 ans	2000/1985	
41 ans et plus	1984 et avant	

COMMISSION TECHNIQUE INTERDEPARTEMENTALE

FONCTIONS	NOMS / PRENOMS
Responsable départemental	Marie-Cécile PATTE
Responsable classement	Marc DELANNOY
Responsable classement adjointe	Nathalie RUBLON
Responsable formations	Marie-Cécile PATTE
Speaker	Baptiste FRIZOT Willy FAUCHON
Membres de la Commission	
Nathalie RUBLON (Mer) Nathan Deschamps (Mer) Romain DUTARDRE (La Guerche) Gillard Maxence (La Guerche) Marie-Cécile PATTE (Pocé) Alexis Patte (Pocé)	

Correspondance clubs

CLUBS/DETERMINATIONS	NOMS-PRENOMS	ADRESSES	TEL./FAX	MAIL
POCE-SUR-CISSE	AVEP BMX Marie-Cécile Patte	14, rue du Héron-Cendré – 37150 Bléré	06 17 37 28 87	avepbmx@gmail.com pattemariececile@yahoo.fr
LA GUERCHE	Claire CRON		06 02 37 21 57	bmxlagerche@yahoo.com
CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE	Romain MANGOTE	4 Clos du chêne – 3760 Rouziers de Touraine	06 61 19 42 68	romain_mangote@hotmail.com
MER	Nathalie RUBLON	12, rue du Relais – C 398 – 41500 La Chapelle-Saint-Martin	06 86 48 30 88	merbmx41@orange.fr
	Caroline SODOYER	3, le noyer – 41500 Villexanton	07 86 14 46 71	
UFOLEP 37	Vincent NICOLSI	10, rue de la République 37300 Joué-lès-Tours	02 47 66 92 11	Ufolep37@yahoo.fr
UFOLEP 41	Céline TALHA	10 Allée Jean Amrouche 41010 Blois Cedex	02 54 43 86 65	Ufolep41@laligue41.org

CLUBS DETERMINATIONS	NOMS-PRENOMS	ADRESSES	TEL./FAX	MAIL
POCE-SUR-CISSE	Bruno FRIZOT	12 Rue de la Résistance – La Garenne–37530 Nazelles Négron	02 47 57 23 27 06 28 19 95 80	brunofrizot@laposte.net avepbmx@gmail.com
LA GUERCHE	Romain DUTARDRE	La ville plate, 37160 Abilly	06 88 01 37 46	romain.dutardre@icloud.com
CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE	Sylvie ROQUAIN	32 rue du Prieuré – 37390 Chanceaux	06 22 98 50 27	roquainsylviebmx@gmail.com
MER	Nathalie RUBLON	12 Rue du Relais – C 398– 41500 La Chapelle–Saint– Martin	06 86 48 30 88	merbmx41@orange.fr

Organismes de secours

⇒ **Croix rouge française délégation départementale**

Indre-et-Loire	02.47.36.06.06
Loiret	02.38.53.30.76
Loir-et-Cher	02.54.51.33.00
Cher	02.48.70.03.89

⇒ **Ambulanciers sans frontière**

46 ter, rue Sainte-Catherine
45000 ORLEANS
ASF@ifrance.com
M. GUERY :
☎ 06-08-58-69-11

⇒ **Secouriste la Poste, Orange**

B.P. 721
41007 BLOIS Cedex
☎ 02-54-74-42-03

⇒ **Protection civile 37**

☎ 06-68-78-82-02
☎ 02-47-05-71-91

⇒ **Œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte**

☎ 02.43.46.04.58
malte@sfe-formation.com